

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 SEPTEMBRE 2021

Le 22 septembre, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire, à 20 heures, sur convocation adressée le 16 septembre, sous la présidence de **Monsieur Jean-Luc SERVIERES**, Maire de Claye-Souilly.

PRESENCE							
ADJOINTS							
BOUSSANGE Julien	X	BROUET-HUET Séverine	X	JACQUIN Laurent	X	DAVID-THEUNYNCK Bénédicte	X
MONTI Bruno	X	THIEDEY Hélène	X	DENEUVILLE Emmanuel		THIERRY Antoinette	X
PERRIGAULT Sébastien	X						
CONSEILLERS MUNICIPAUX							
PONCELET Gilles	X	POULAIN Christine	X	PLOMMET Véronique	X	ROUSSEAU Emmanuel	X
BOUILLENNEC Elisabeth	X	FORNAGE Guida		POULET Hélène		NOWAK Ingrid	
LA BELLA Romain	X	GABILLET Loïc	X	MANDIN Sylvain	X	AMRANI Kamel	X
ELOIDIN Aline		LETELLIER Anne-Claire	X	COLLONGE Ugo	X	OURY René	X
FINA Jean-Louis	X	DOMINGUES Béatrice	X	PASQUIER Véronique	X	NICOLLE Dorothée	
ZATARA Nathalie		SODANO David	X	HEE Renaud			

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de postes vacants : 0

ETAIENT ABSENTS REPRESENTES :

- | | | |
|--------------------------------|-----|--|
| • Monsieur DENEUVILLE Emmanuel | par | Monsieur SERVIERES Jean-Luc |
| • Madame BOUILLENNEC Elisabeth | par | Monsieur POULAIN Christine (jusqu'à 20h30) |
| • Madame FORNAGE Guida | par | Madame THIERRY Antoinette |
| • Madame POULET Hélène | par | Madame PLOMMET Véronique |
| • Madame NOWAK Ingrid | par | Monsieur GABILLET Loïc |
| • Madame ELOIDIN Aline | par | Madame Hélène THIEDEY |

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

- Madame NICOLLE Dorothée
- Madame ZATARA Nathalie
- Monsieur HEE Renaud

OUVERTURE DE SEANCE

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 20 heures et constate que le quorum est atteint et il donne lecture des pouvoirs.

1. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Selon l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, "au début de chacune de ses séances, le Conseil Municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance".

Madame Bénédicte DAVID-THEUNYNCK est candidate au poste de secrétaire de séance.

Madame Bénédicte DAVID-THEUNYNCK est donc installée dans ses fonctions de **secrétaire de séance**.

2. APPROBATION DU COMPTE-RENDU INTEGRAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUIN 2021

Sous réserve d'éventuelles observations, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le COMPTE-RENDU INTEGRAL de la séance du CONSEIL MUNICIPAL du 22 juin 2021.

APPROUVE A L'UNANIMITE des membres présents et représentés du Conseil Municipal.

3. COMPTE-RENDU DE L'UTILISATION PAR LE MAIRE DE LA DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire rend compte des décisions prises par délégation du Conseil Municipal en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA DECISION	NUMERO DE LA DECISION	OBSERVATION (L 2122-22)	DUREE DU CONTRAT	COUT DE LA PRESTATION
11/06	54	Signature d'un contrat administratif d'occupation d'un bien communal à titre précaire et révocable pour un logement situé au sein de l'école élémentaire Bois Fleuri, Allée des Marguerites	1 mois à compter de la signature	A titre gracieux
15/06	55	Signature d'une convention de contrôle technique, de vérifications techniques et d'attestations avec la société QUALICONSULT	1 an à compter de la signature	Honoraires : 16 950 euros HT, soit 20 340 euros TTC Vacations : 800 euros HT
15/06	56	Signature d'un marché public de travaux pour la fourniture et pose d'aires de jeux sur 5 écoles maternelles (N°2121-03) avec la société FORECO	Durée d'exécution estimée à 45 jours à compter du 7/07/21	Forfait de 92 105 euros HT, soit 110 526 euros TTC
15/06	57	Déclaration sans suite de la procédure n°2021-01 relative à la location de matériels informatiques		Néant
23/06	58	Signature d'une convention relative à une prestation de coordination sécurité protection de la santé (SPS) avec la société APAVE PARISIENNE	Durée prévisionnelle d'exécution de 12 mois à compter de la signature	Forfait de 5 580 euros HT, soit 6 696 euros TTC Prestation complémentaire à la journée : 380 euros HT, soit 456 euros TTC
24/06	59	Signature d'un avenant n°1 au marché public n° PA/2018-01 relatif à la vérification, fourniture et maintenance réglementaire des équipements de sécurité incendie des bâtiments communaux (lot 2 – alarmes incendie) avec la société DELTATECH		Forfait de 375 euros HT, soit 450 euros TTC
6/07	60	Signature d'un marché public de travaux relatif au remplacement des menuiseries extérieures de l'école maternelle Mauperthuis (N°2021-02) avec la société MPO FENETRES	Durée d'exécution : 15 semaines durant les vacances scolaires	Forfait de 169 324,62 euros HT, soit 203 189,54 euros TTC

8/07	61	Signature d'un contrat de cession du droit de représentation du spectacle « Attention danger, contes pour grands froussards et petits courageux » avec le producteur C'EST-A-DIRE à la médiathèque	Le 5/02/22 à 17h	601,35 euros TTC
8/07	62	Signature d'un contrat de cession du droit de représentation du spectacle « Balade contée » avec le producteur C'EST-A-DIRE à la médiathèque	Le 26/09/21 à 15h	601,35 euros TTC
7/07	63	Signature d'une convention d'occupation précaire du domaine public avec la SAS PUB SAINT PATRICK	Jusqu'au 31/12/24 à compter de la date de signature	45 euros m ² /an
9/07	64	Signature d'un contrat de prestation pour l'organisation de « Cafés philo » animés par M. Raphaël SERRAIL, avec l'association INSTET FORMATION à la médiathèque	Les 16/10/21 et 11/12/21	300 euros TTC / prestation
9/07	65	Signature d'un contrat de cession du droit de représentation des spectacles « Loulou » et « Rosa Lou » avec le producteur SICALINES à la médiathèque	2 séances pour « Loulou : 26/10 à 10h et à 11h 1 séance pour « Rosa Lou » : Le 26/10 à 14h	1 449,08 euros TTC
12/07	66	Signature d'une convention pour la fourniture de cartes d'accès à l'Île de Loisirs Jablines-Annet-sur-Marne avec le SMEAG	1 an à compter de la signature, renouvelable 1 fois par tacite reconduction	Prise en charge des entrées accordées aux habitants et agents, soit 7 euros/adulte et 4 euros/enfant Bilan des entrées au 31/08/21
27/07	67	Signature d'un accord-cadre à bons de commande relatif aux travaux d'entretien et de réfection des voiries communales (marché public n° 2021-04) avec la société PIAN ENTREPRISE	1 an à compter de la date de notification, renouvelable par tacite reconduction, sans pouvoir excéder 4 ans	Montant maximum annuel : 1 200 000 euros HT
28/07	68	Signature d'un contrat d'entretien des installations de détection intrusion des bâtiments communaux avec la société ETS MASSON	1 an à compter de la date de notification, renouvelable 3 fois, sans pouvoir excéder 4 ans	Forfait annuel 2 050 euros HT, soit 2 460 euros TTC Prestation complémentaire de dépannage en supplément
29/07	69	Signature d'un marché public de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de l'isolation thermique et acoustique du groupe scolaire Mauperthuis (N° 2021-06) avec le groupement représenté par QUATRO ARCHITECTURE	Durée globale d'exécution prévisionnelle fixée à 5 mois, sur 2 exercices	8% du coût prévisionnel des travaux Forfait provisoire : 57 183,84 euros HT soit 68 620,61 euros TTC
29/07	70	Signature d'une convention d'occupation précaire du domaine public avec la SARL CASA MIA	Jusqu'au 31/12/24 à compter de la signature	45 euros m ² /an
09/08	71	Signature d'un marché public de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de l'isolation thermique et acoustique et le remplacement des menuiseries extérieures du groupe scolaire Maryse Bastié (n°2021-05) avec le groupement représenté par QUATRO ARCHITECTURE	Durée globale d'exécution prévisionnelle fixée à 5 mois sur 2 exercices	Forfait de rémunération provisoire : 78 053,36 euros HT, soit 93 664,03 euros TTC

9/08	72	Signature d'une convention de contrôle technique avec la société ANDICT dans le cadre des travaux de création d'une pièce supplémentaire au boulodrome	A la date de signature et fin à la réception des travaux et de la remise du rapport final de contrôle technique	1 380 euros HT, soit 1 656 euros TTC
20/08	73	Signature d'un contrat de cession au droit de représentation du spectacle « Lou Casa / Chanson Brel et Barbara » avec l'association Compagnie Les Soirs Imprudents à l'espace Malraux	Le 22/10/21 à 20h30	1 900 euros TTC
26/08	74	Signature d'un avenant au contrat de service avec la société ARPEGE ajoutant des postes pour l'abonnement et la maintenance des progiciels CONCERTO MOBILITE OPUS	A la date de signature, jusqu'au 31/12/23	Pour 6 postes supplémentaires : Abonnement : 216 euros HT, soit 259,20 euros TTC/an Maintenance : 300 euros HT, soit 360 euros TTC/an
14/09	75	Signature d'un avenant au contrat d'abonnement de téléphonie mobile avec la société CORIOLIS TELECOM pour la souscription de 19 abonnements téléphoniques supplémentaires		Supplément mensuel de 189,41 euros HT

4. ADOPTION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE ET COMPTABLE M57 AU 1^{ER} JANVIER 2022

Rapporteur : Sébastien PERRIGAULT

- **DÉCIDE** d'adopter par droit le référentiel budgétaire et comptable M57 à compter du 1^{er} janvier 2022 ;
- **PRECISE** que la norme comptable M57 s'appliquera aux budgets gérés actuellement en M14 : budget général, budget annexe « échangeur RN3 ».
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à mettre en œuvre toutes les procédures nécessaires à ce changement de nomenclature budgétaire et comptable et à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

APPROUVE A L'UNANIMITE des membres présents et représentés du Conseil Municipal.

5. DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ROISSY PAYS DE FRANCE POUR LE FINANCEMENT DE TRAVAUX DANS LES ECOLES

Rapporteur : Sébastien PERRIGAULT

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter un fonds de concours auprès de la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France afin de participer aux travaux dans les écoles selon le plan de financement suivant :

PLAN DE FINANCEMENT

OBJET	DEPENSES	RECETTES
	MONTANT HT	MONTANT HT
Remplacement Menuiseries extérieures école maternelle Mauperthuis	169 324,62	
Construction dépendance vélo école élémentaire Bastié	7 174,00	
Construction dépendance vélo école maternelle Centre	6 585,00	
Clôture école Maternelle Grand champ	5 950,95	
Remplacement éclairage école Varlin	17 312,11	
Fourniture et pose de défibrillateurs écoles	12 672,00	

Occultation clôture école maternelle Centre	1 265,55	
Fourniture et pose de Visiophones écoles	23 426,02	
Fourniture et pose clôture école maternelle Bastié	9 702,60	
Fonds de concours CARPF		126 706,42
Fonds Propres		126 706,43
Total HT	253 412,85 €	253 412,85 €

AUTORISE Monsieur le Maire à modifier le plan de financement dans la limite du montant total.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette demande de fonds de concours.

APPROUVE A L'UNANIMITE des membres présents et représentés du Conseil Municipal.

6. DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ROISSY PAYS DE FRANCE POUR LE FINANCEMENT DE LA FOURNITURE ET POSE D'AIRES DE JEUX SUR 5 ECOLES MATERNELLES

Rapporteur : Sébastien PERRIGAULT

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter un fonds de concours auprès de la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France afin de participer aux travaux pour la fourniture et la pose d'aires de jeux selon le plan de financement suivant :

PLAN DE FINANCEMENT

OBJET	DEPENSES	RECETTES
	MONTANT HT	MONTANT HT
Fourniture et pose d'aires de jeux	92 105,00	
Fonds de concours CARPF		46 052,50
Fonds Propres		46 052,50
Total HT	92 105,00 €	92 105,00 €

AUTORISE Monsieur le Maire à modifier le plan de financement dans la limite du montant total.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette demande de fonds de concours.

APPROUVE A L'UNANIMITE des membres présents et représentés du Conseil Municipal.

7. DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ROISSY PAYS DE FRANCE POUR LE FINANCEMENT DES TRAVAUX DANS DES EQUIPEMENTS SPORTIFS (BOULODROME, TENNIS ET GYMNASSE DES TOURELLES)

Rapporteur : Sébastien PERRIGAULT

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter un fonds de concours auprès de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France afin de participer aux travaux au boulodrome, au tennis et au gymnase des Tourelles selon le plan de financement suivant :

PLAN DE FINANCEMENT

OBJET	DEPENSES	RECETTES
	MONTANT HT	MONTANT HT
Travaux de maçonnerie Tennis	9 817,08	
Eclairage terrain de pétanque	3 809,00	
Agrandissement du boulodrome	17 605,00	
Remplacement de tôles translucides boulodrome	3 263,00	
Travaux de peinture sur la charpente métallique boulodrome	14 041,67	
Travaux de peinture charpente bois gymnase des tourelles	4 663,00	
Fonds de concours CARPF		26 599,37
Fonds Propres		26 599,38
Total HT	53 198,75 €	53 198,75 €

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à modifier le plan de financement dans la limite du montant total.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette demande de fonds de concours.

APPROUVE A L'UNANIMITE des membres présents et représentés du Conseil Municipal.

20h30 : Arrivée de Madame BOUILLENNEC

8. ASSUJETTISSEMENT DES LOGEMENTS VACANTS A LA TAXE D'HABITATION

Rapporteur : Sébastien PERRIGAULT

DÉCIDE d'assujettir les logements vacants à la taxe d'habitation ;

CHARGE Monsieur le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

APPROUVE A L'UNANIMITE des membres présents et représentés du Conseil Municipal.

9. INSTITUTION ET AJUSTEMENT DE LA PROVISION POUR DEPRECIATION DES CREANCES DOUTEUSES

Rapporteur : Sébastien PERRIGAULT

DÉCIDE d'approuver la constitution de provisions pour dépréciation d'actifs circulants retenues ci-dessous pour le budget de la commune :

Exercice de prise en charge de la créance	Taux de dépréciation
N-1	10 %
N-2	25 %
N-3	50 %
N-4	75 %
Antérieur	100 %

DÉCIDE de procéder chaque année à l'ajustement de la provision par une dotation complémentaire si celle-ci est insuffisante ou par une reprise de provisions si elle s'avère trop importante

DIT que les dépenses correspondantes seront inscrites au budget de fonctionnement de la commune.

APPROUVE A L'UNANIMITE des membres présents et représentés du Conseil Municipal.

10. MODIFICATION DE LA DELIBERATION N°2021/92 DU 22 JUIN 2021 DES TARIFS DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

Rapporteur : Monsieur le Maire

- **APPROUVE** les modifications des tarifs des services publics locaux tels que présentés ci-après.
- **DIT** que les montants approuvés sont applicables à compter du 1^{er} septembre 2021.
- **DIT** que chaque les recettes sont ainsi inscrites au budget de la commune.

TARIFS ACCUEIL LOISIRS PAI		TARIFS AU 01/09/21 EN EUROS	
		Commune	Hors Commune
		Demi-journée	Journée
Revenu net imposable / 12 :			
Moins de 1 067 € Mercredi	1 enfant	2,55	3,75
	2 enfants	1,75	3,40
	3 enfants et +	0,90	2,40
Vacances	1 enfant		4,50
	2 enfants		4,05
	3 enfants et +		3,05
de 1 067 à 1 830 € Mercredi	1 enfant	3,00	5,55
	2 enfants	2,05	4,35
	3 enfants et +	1,20	3,05
Vacances	1 enfant		8,35
	2 enfants		6,60
	3 enfants et +		4,80
de 1 830 à 2 750 € Mercredi	1 enfant	3,20	6,00
	2 enfants	2,30	4,75
	3 enfants et +	1,45	3,30
Vacances	1 enfant		8,70
	2 enfants		6,90
	3 enfants et +		5,05
de 2 750 à 3 500 € Mercredi	1 enfant	3,40	6,65
	2 enfants	2,60	5,15
	3 enfants et +	1,65	3,85
Vacances	1 enfant		9,70
	2 enfants		7,80
	3 enfants et +		5,15
de 3 500 à 4 750 € Mercredi	1 enfant	3,80	7,15
	2 enfants	2,80	5,55
	3 enfants et +	1,85	4,15
Vacances	1 enfant		10,00

	2 enfants		8,00
	3 enfants et +		5,30
4 750 € et +	Mercredi	1 enfant	4,00
		2 enfants	3,00
		3 enfants et +	2,05
	Vacances	1 enfant	
		2 enfants	
		3 enfants et +	
Pour les extérieurs (la journée du mercredi)			6,00
Pour les extérieurs (la journée vacances)			
			14,85
			18,00

TARIFS ACCUEIL LOISIRS		TARIFS AU 01/09/21 EN EUROS	
		Commune	Hors Commune
		Demi-journée	Journée
Revenu net imposable / 12 :			
Moins de 1 067 € Mercredi	1 enfant	5,45	6,65
	2 enfants	4,65	6,30
	3 enfants et +	3,80	5,30
Vacances	1 enfant		7,40
	2 enfants		6,95
	3 enfants et +		5,95
de 1 067 à 1 830 € Mercredi	1 enfant	5,90	8,50
	2 enfants	4,95	7,25
	3 enfants et +	4,10	5,95
Vacances	1 enfant		11,25
	2 enfants		9,50
	3 enfants et +		7,70
de 1 830 à 2 750 € Mercredi	1 enfant	6,10	8,90
	2 enfants	5,20	7,65
	3 enfants et +	4,35	6,20
Vacances	1 enfant		11,60
	2 enfants		9,80
	3 enfants et +		7,95
de 2 750 à 3 500 € Mercredi	1 enfant	6,30	9,55
	2 enfants	5,50	8,05
	3 enfants et +	4,55	6,75
Vacances	1 enfant		12,60
	2 enfants		10,70
	3 enfants et +		8,05
de 3 500 à 4 750 € Mercredi	1 enfant	6,70	10,05
	2 enfants	5,70	8,45
	3 enfants et +	4,75	7,10
Vacances	1 enfant		12,90
	2 enfants		10,90
	3 enfants et +		8,20
4 750 € et +	Mercredi	1 enfant	6,90
			10,45

	2 enfants	5,90	8,80
	3 enfants et +	4,95	7,40
Vacances	1 enfant		13,35
	2 enfants		11,30
	3 enfants et +		8,50
Pour les extérieurs (la journée du mercredi)		8,90	17,75
Pour les extérieurs (la journée vacances)			20,90

TARIFS CULTURE		TARIFS AU 01/09/21 EN EUROS	
		Commune	Hors Commune
MEDIATHEQUE			
de 0 à 3 ans		Gratuit	Gratuit
de 3 à 14 ans et demandeurs d'emploi		Gratuit	5,50
de 15 à 25 ans et + de 65 ans		5,50	10,50
de 26 à 64 ans		10,50	21,00
Animations		Gratuit	Gratuit
Carte perdue		2,00	2,00
Impression internet	Noir	0,20	0,20
	Couleur	0,30	0,30
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE			
Frais d'inscription annuel		37,25	55,95
(comprenant le droit de photocopie)			
INSTRUMENT OU CHANT + FORMATION MUSICALE + PRATIQUE COLLECTIVE - par trimestre			
30 minutes		85,75	128,45
45 minutes		122,95	184,40
1 heure		160,20	0,00
2ème INSTRUMENT - par trimestre			
30 minutes		39,10	58,55
45 minutes		76,35	114,85
1 heure		113,00	170,40
INSTRUMENT OU CHANT + PRATIQUE COLLECTIVE (fin de cursus Formation Musicale validée) - par trimestre			
30 minutes		39,10	58,55
45 minutes		76,35	114,85
1 heure		115,64	170,40
DANSE (CLASSIQUE OU MODERN'JAZZ) - par trimestre			
1 cours hebdomadaire		59,65	80,05
2 cours hebdomadaires		93,15	130,40
3 cours hebdomadaires et plus			
Participation forfaitaire au spectacle annuel par élève		10,00	10,00
FORMATION MUSICALE - par trimestre			
F.M. / JARDIN MUSICAL		46,60	69,90
<i>Les élèves inscrits dans le cursus complet (instrument + formation musicale + orchestre) continueront à régler la cotisation complète et ne pourront prétendre à aucune déduction correspondant à leur participation au sein de l'orchestre</i>			
Orchestre			

Ensemble Cordissimo	23,30	34,95
Ateliers instrumentaux / Ateliers Chorale / Atelier MAO	46,60	69,90
Réduction de 10 % à partir de 3 activités payantes sur le total de la famille (hors frais d'inscription) ATTENTION : tout trimestre commencé est dû.		
ESPACE MALRAUX - DROITS D'ENTREE AUX SPECTACLES		
tarif A	35,00	
tarif B	29,00	
tarif C	25,00	
tarif D		
- à partir de 15 ans	16,00	
- moins de 15 ans	9,00	
tarif E		
- à partir de 15 ans	9,00	
- moins de 15 ans	6,00	
Tarif exceptionnel		

TARIFS LOCATION SALLES		TARIFS AU 01/09/21 EN EUROS	
		Commune	
ESPACE MALRAUX			
Tarif horaire de mise à disposition de la salle		183,50	
<i>Prix de la vaisselle cassée, dégradée ou perdue :</i>			
- assiette blanche (diamètre 256 mm)		6,80	
- assiette blanche (diamètre 230 mm)		5,45	
- fourchette de table		2,15	
- couteau de table		2,15	
- cuillère à dessert		2,15	
- cuillère à café		1,65	
- verre à vin		2,35	
- verre à eau		2,40	
- flûte à champagne		2,20	
- coupe à champagne		2,80	
SALLE POLYVALENTE PLANETE OXYGENE			
Caution		2195,65	
Location :			
- Association Clayoise à partir de la 2 ^{ème} location (une par an gratuite)		522,85	
- Association / Organisme autres (dès la 1 ^{ère} location)		1756,55	
Matériel cassé ou dégradé :			
- Table		602,80	
- Chaise		129,60	
MAISON DES ASSOCIATIONS			
Mise à disposition ponctuelle		82,35	

TARIFS CIMETIERE	TARIFS AU 01/09/21 EN EUROS	
	Commune	
Concession d'une durée de 10 ans	62,30	
Concession d'une durée de 30 ans	362,20	

Concession d'une durée de 50 ans	601,65
Vacations de police	21,95
Columbarium :	
- Case 2 places :	
Concession d'une durée de 10 ans	212,30
Concession d'une durée de 30 ans	759,30
- Caverne 5 places :	
Concession d'une durée de 10 ans	408,90
Concession d'une durée de 30 ans	1 440,90
Caveau provisoire :	
- pour 15 jours (<i>forfait</i>)	55,95
- par jour supplémentaire	4,55

TARIFS SOCIAL/SENIORS	TARIFS AU 01/09/21 EN EUROS	
	Commune	
REPAS A DOMICILE		
Repas simple	5,75	
Repas régime	5,75	
TRANSPORT A LA DEMANDE		
Ticket à l'unité	1,50	
Carnet de 10 tickets	15,00	

TARIFS MARCHE FORAIN	TARIFS AU 01/09/21 EN EUROS	
	Alimentaire	Non alimentaire
Statut		
Abonné intérieur	3,00 ml / séance	2,75 ml / séance
Abonné extérieur	2,75 ml / séance	2,50 ml / séance
Volant intérieur	4,00 ml / séance	3,50 ml / séance
Volant extérieur	3,00 ml / séance	2,50 ml / séance
Surplus corner	1 : + 10%	
	2 : + 20%	

APPROUVE A L'UNANIMITE des membres présents et représentés du Conseil Municipal.

11. SIGNATURE D'UN AVENANT N°4 AU MARCHE D'EXPLOITATION DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE M.T.I. AVEC LA SOCIETE ENGIE ENERGIE SERVICES

Rapporteur : Laurent JACQUIN

RECTIFIE la délibération n° 2021-16 en date du 15 mars 2021, portant sur le même objet, et comportant un certain nombre d'erreurs substantielles, notamment sur le montant de l'avenant approuvé ;

APPROUVE les modifications prévues par l'avenant n°4, dans sa version rectifiée, au marché d'exploitation des installations de chauffages M.T.I., notamment l'extension de certaines prestations entraînant une augmentation financière à hauteur de 17 315.62 € HT, soit + 10,82% depuis le précédent avenant et + 9,69% du montant initial.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant n°4 au marché d'exploitation des installations de chauffages M.T.I. avec la société ENGIE ENERGIE SERVICES, prise en son nom commerciale ENGIE SOLUTIONS, ainsi que toutes les pièces nécessaires.

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

APPROUVE A L'UNANIMITE des membres présents et représentés du Conseil Municipal.

12. SIGNATURE D'UN AVENANT N°1 AU MARCHÉ N°AO/2017-01 D'ÉCLAIRAGE PUBLIC A PERFORMANCES ENERGETIQUES AVEC EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES ILE-DE-FRANCE

Rapporteur : Laurent JACQUIN

APPROUVE les modifications prévues par l'avenant n°1 au marché n° AO/2017-01 d'éclairage public à performances énergétiques, prévoyant notamment une augmentation financière du Poste G2 à hauteur de 25 788,70 € HT pour atteindre un montant total de 616 746,20 € HT, soit une augmentation de + 4,36 %.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 au marché n° AO/2017-01 d'éclairage public à performances énergétiques avec la société EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - IDF, ainsi que toutes les pièces nécessaires.

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

APPROUVE A L'UNANIMITE des membres présents et représentés du Conseil Municipal.

13. MARCHÉ PUBLIC N°2021-07 – ACCORDS-CADRES POUR LA LOCATION DE CARS AVEC CHAUFFEURS POUR LE TRANSPORT DE PERSONNES

Rapporteur : Monsieur le Maire

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les accords-cadres avec l'entreprise choisie par la Commission d'appel d'offres, sous réserve qu'elle produise les attestations fiscales et sociales, et à prendre toute mesure d'exécution relative aux accords-cadres.

APPROUVE A L'UNANIMITE des membres présents et représentés du Conseil Municipal.

14. MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL

Rapporteur : Monsieur le Maire

Article 1^{er} : APPROUVE le tableau des effectifs de la collectivité à compter du 23 septembre 2021 comme suit :

GRADE OU EMPLOIS	CATEGORIES	EFFECTIF TOTAL	TITULAIRE	CONTRACTUEL	VACANT
Directeur général	A	1	1	0	
Directeur général adjoint	A	1	1	0	
FILIERE ADMINISTRATIVE					
Attaché principal	A	2	2	0	
Attaché	A	3	1	2	
Rédacteur Principal 1ère classe	B	2	2	0	
Rédacteur Principal 2ème classe	B	1	1	0	
Rédacteur	B	4	2	1	1
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	1	1	0	

Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	11	8	0	3
Adjoint administratif territorial	C	16	8	4	4
TOTAL		40	25	7	8

GRADE OU EMPLOIS	CATEGORIES	EFFECTIF TOTAL	TITULAIRE	CONTRACTUEL	VACANT
FILIERE TECHNIQUE					
Ingénieur	A	1	0	1	
Technicien principal de 1ère classe	B	1	1	0	
Technicien principal de 2ème classe	B	2	2	0	
Technicien territorial	B	1	1	0	
Agent de maîtrise	C	9	6	1	2
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	8	7	0	1
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	16	16	0	
Adjoint technique territorial	C	69	48	16	5
TOTAL		107	81	18	8

GRADE OU EMPLOIS	CATEGORIES	EFFECTIF TOTAL	TITULAIRE	CONTRACTUEL	VACANT
FILIERE SOCIALE					
Agent spécialisé de 1ère classe des écoles maternelles	C	1	1	0	
Agent spécialisé de 2ème classe des écoles maternelles	C	6	6	0	
TOTAL		7	7	0	0

GRADE OU EMPLOIS	CATERGORIES	EFFECTIF TOTAL	TITULAIRE	CONTRACTUEL	VACANT
FILIERE ANIMATION					
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	C	1	0	0	1
Adjoint territorial d'animation	C	24	7	15	2
TOTAL		25	7	15	3

GRADE OU EMPLOIS	CATEGORIES	EFFECTIF TOTAL	TITULAIRE	CONTRACTUEL	VACANT
FILIERE CULTURELLE					
Secteur Patrimoine et Bibliothèque					
Bibliothécaire	A	1	1	0	
Assistant conservation principal 1ère classe	B	2	2	0	

Assistant conservation principal 2ème classe	B	1	1	0	
Assistant de conservation territorial	B	1	0	1	
Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	C	2	2	0	
Adjoint territorial du patrimoine	C	1	1	0	
Secteur Artistique					
Assistant enseignement artistique principal de 1ère classe	B	8	2	6	
Assistant enseignement artistique principal de 2ème classe	B	13	2	11	
TOTAL		29	11	18	0

GRADE OU EMPLOIS	CATEGORIES	EFFECTIF TOTAL	TITULAIRE	CONTRACTUEL	VACANT
FILIERE POLICE MUNICIPALE					
Chef de police municipale principal 1ère classe	B	1	1	0	
Brigadier chef principal	C	6	5	0	1
Gardien-Brigadier	C	8	6	0	2
TOTAL		15	12	0	3

TOTAL	223	143	58	22
--------------	------------	------------	-----------	-----------

Article 2 : PRECISE que les précédentes délibérations fixant le tableau des effectifs sont abrogées à compter de l'entrée en vigueur de la présente.

Article 3 : DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant aux emplois et grades ainsi créés sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

APPROUVE A L'UNANIMITE des membres présents et représentés du Conseil Municipal.

15. CREATION D'UN POSTE D'ATTACHÉ

Rapporteur : Monsieur le Maire

DECIDE de créer un poste à temps complet au grade d'attaché ;

Le tableau des effectifs est ainsi modifié à compter du 23 septembre 2021 :

- Filière : administrative
- Cadre d'emploi : attaché
- Grade : attaché territorial
 - o Ancien effectif : 3
 - o Nouvel effectif : 4

PRECISE que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent sont prévus au budget.

APPROUVE A L'UNANIMITE des membres présents et représentés du Conseil Municipal.

16. CREATION D'UN POSTE DE BIBLIOTHECAIRE SUITE A LA REUSSITE AU CONCOURS

Rapporteur : Monsieur le Maire

DECIDE de créer un poste à temps complet au grade de bibliothécaire.

Le tableau des effectifs est ainsi modifié à compter du 23 septembre 2021 :

- Filière : Culturelle
- Cadre d'emploi : bibliothécaire
- Grade : bibliothécaire territorial
 - o Ancien effectif : 1
 - o Nouvel effectif : 2

PRECISE que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent sont prévus au budget.

APPROUVE A L'UNANIMITE des membres présents et représentés du Conseil Municipal.

17. CREATION D'UN POSTE DE TECHNICIEN

Rapporteur : Monsieur le Maire

DECIDE de créer un poste à temps complet au grade de technicien ;

Le tableau des effectifs est ainsi modifié à compter du 23 septembre 2021 :

- Filière : technique
- Cadre d'emploi : technicien
- Grade : technicien territorial
 - o Ancien effectif : 1
 - o Nouvel effectif : 2

PRECISE que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent sont prévus au budget.

APPROUVE A L'UNANIMITE des membres présents et représentés du Conseil Municipal.

18. CREATION D'UN POSTE AU GRADE D'ANIMATEUR PRINCIPAL DE 2^{EME} CLASSE

Rapporteur : Monsieur le Maire

DECIDE de créer un poste à temps complet au grade d'animateur principal de 2^{ème} classe ;

Le tableau des effectifs est ainsi modifié à compter du 23 septembre 2021 :

- Filière : animation
- Cadre d'emploi : animateur
- Grade : animateur principal de 2^{ème} classe
 - o Ancien effectif : 0
 - o Nouvel effectif : 1

PRECISE que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent sont prévus au budget.

APPROUVE A L'UNANIMITE des membres présents et représentés du Conseil Municipal.

19. CREATION D'UN POSTE AU GRADE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2^{EME} CLASSE

Rapporteur : Monsieur le Maire

DECIDE de créer un poste à temps complet au grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe ;

Le tableau des effectifs est ainsi modifié à compter du 23 septembre 2021 :

- Filière : technique
- Cadre d'emploi : adjoint technique territorial
- Grade : adjoint technique principal de 2^{ème} classe
 - o Ancien effectif : 16
 - o Nouvel effectif : **17**

PRECISE que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent sont prévus au budget.

APPROUVE A L'UNANIMITE des membres présents et représentés du Conseil Municipal.

20. CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL

Rapporteur : Monsieur le Maire

DECIDE de créer un poste à temps complet au grade d'adjoint administratif territorial ;

Le tableau des effectifs est ainsi modifié à compter du 23 septembre 2021 :

- Filière : administrative
- Cadre d'emploi : adjoint administratif territorial
- Grade : adjoint administratif territorial
 - o Ancien effectif : 16
 - o Nouvel effectif : **17**

PRECISE que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent sont prévus au budget.

APPROUVE A L'UNANIMITE des membres présents et représentés du Conseil Municipal.

21. CREATION D'UN POSTE D'ATSEM PRINCIPAL DE 2^{EME} CLASSE

Rapporteur : Monsieur le Maire

DECIDE de créer un poste à temps complet au grade d'ATSEM principal de 2^{ème} classe ;

Le tableau des effectifs est ainsi modifié à compter du 23 septembre 2021 :

- Filière : sociale
- Cadre d'emploi : ATSEM
- Grade : ATSEM principal de 2^{ème} classe
 - o Ancien effectif : 6
 - o Nouvel effectif : **7**

PRECISE que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent sont prévus au budget.

APPROUVE A L'UNANIMITE des membres présents et représentés du Conseil Municipal.

22. CREATION DE 6 POSTES D'ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION

Rapporteur : Monsieur le Maire

DECIDE de créer 6 postes à temps complet au grade d'adjoint territorial d'animation ;

Le tableau des effectifs est ainsi modifié à compter du 23 septembre 2021 :

- Filière : animation
- Cadre d'emploi : adjoint territorial d'animation
- Grade : adjoint territorial d'animation
 - o Ancien effectif : 24

- Nouvel effectif : **30**

PRECISE que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent sont prévus au budget.

APPROUVE A L'UNANIMITE des membres présents et représentés du Conseil Municipal.

23. CREATION DE POSTES DANS LE CADRE DE L'AVANCEMENT DE GRADE POUR L'ANNEE 2021

Rapporteur : Monsieur le Maire

DECIDE de créer les postes dans le cadre de l'avancement de grade pour l'année 2021 ci-dessous :

- ✓ 1 poste au grade d'adjoint technique principal 1^{ère} classe
- ✓ 17 postes au grade d'adjoint technique principal 2^{ème} classe
- ✓ 4 postes d'ATSEM principal 1^{ère} classe
- ✓ 2 postes de brigadier-chef principal

PRECISE que les crédits nécessaires sont prévus au budget.

APPROUVE A L'UNANIMITE des membres présents et représentés du Conseil Municipal.

24. SUPPRESSION ET CREATION DE POSTES POUR LE CONSERVATOIRE

Rapporteur : Monsieur le Maire

- **DECIDE** la suppression des postes à temps non complet suivants :
 1. Assistant enseignement artistique principal de 1^{ère} classe de 5h15
 2. Assistant enseignement artistique principal de 1^{ère} classe de 4h00
 3. Assistant enseignement artistique principal de 1^{ère} classe de 8h00
 4. Assistant enseignement artistique principal de 1^{ère} classe de 5h00
 5. Assistant enseignement artistique principal de 2^{ème} classe de 7h15
 6. Assistant enseignement artistique principal de 2^{ème} classe de 7h45
 7. Assistant enseignement artistique principal de 2^{ème} classe de 10h30
 8. Assistant enseignement artistique principal de 2^{ème} classe de 13h30
 9. Assistant enseignement artistique principal de 2^{ème} classe de 5h45
- **DECIDE** la création des postes à temps non complet ci-dessous pour la saison 2021-2022 :
 1. Assistant enseignement artistique principal de 1^{ère} classe de 4h30
 2. Assistant enseignement artistique principal de 1^{ère} classe de 6h15
 3. Assistant enseignement artistique principal de 1^{ère} classe de 7h30
 4. Assistant enseignement artistique principal de 1^{ère} classe de 7h15
 5. Assistant enseignement artistique principal de 2^{ème} classe de 9h00
 6. Assistant enseignement artistique principal de 2^{ème} classe de 9h30
 7. Assistant enseignement artistique principal de 2^{ème} classe de 12h15
 8. Assistant enseignement artistique principal de 2^{ème} classe de 15h30
 9. Assistant enseignement artistique principal de 2^{ème} classe de 5h30

Le tableau des effectifs est ainsi modifié à compter du 23 septembre 2021.

- Filière : culturelle
- Cadre d'emploi : assistant territorial d'enseignement artistique
- Grade : assistant territorial d'enseignement artistique 1^{ère} classe
 - Ancien effectif : 8

- Nouvel effectif : **8**
- Filière : culturelle
- Cadre d'emploi : assistant territorial d'enseignement artistique
- Grade : assistant territorial d'enseignement artistique 2^{ème} classe
 - Ancien effectif : 13
 - Nouvel effectif : **13**

PRECISE que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent sont prévus au budget.

APPROUVE A L'UNANIMITE des membres présents et représentés du Conseil Municipal.

25. CONVENTION DE GESTION AVEC PÔLE EMPLOI

Rapporteur : Monsieur le Maire

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de gestion ci-jointe avec Pôle Emploi.

PRECISE que les frais de démarrage et de gestion sont prévus au budget.

APPROUVE A L'UNANIMITE des membres présents et représentés du Conseil Municipal.

26. AVIS SUR LE PROJET DE RAPPORT RELATIF AU SCHEMA DE MUTUALISATION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ROISSY PAYS DE FRANCE

Rapporteur : Monsieur le Maire

DONNE un avis favorable au projet de rapport relatif au schéma de mutualisation présenté par la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France.

APPROUVE A L'UNANIMITE des membres présents et représentés du Conseil Municipal.



**L'ordre du jour du Conseil Municipal étant épuisé,
la séance est levée à 21 h 21**

